

Master 2 Langue Française Appliquée (LFA/FLE)

(Double diplôme Sorbonne Université et Universidad Complutense Madrid)

Etudiants entrants : de l'UCM vers Sorbonne Université

UFR LANGUE FRANCAISE :

Responsables pédagogiques du Master professionnel LFA: Professeur P. Monneret (philippe.monneret@sorbonne-universite.fr) et Madame I. Sfar (inessfar.masterlfa@gmail.com)

Responsable administrative UFR Langue française: Madame H. Dauchez (helene.dauchez@sorbonne-universite.fr)

1/ Candidature

Les formulaires de candidature sont à demander dès le mois de juillet auprès de Madame Mourton, Responsable administrative de cette diplomation à la Direction des Relations Internationales (conventions2.ri@sorbonne-universite.fr).

La lettre d'acceptation est envoyée par e-mail à l'étudiant, l'originale à l'UCM.

2/ Inscription administrative

La démarche est à effectuer auprès du service Relations Internationales (pas de frais d'inscription à payer à Sorbonne Université). La validation des diplômes madrilènes se fait également auprès de cette Direction et auprès du Service des Diplômes.

L'inscription administrative permet l'obtention de la carte d'étudiant, de codes d'accès à l'espace numérique de travail-ENT-).

3/ Inscription pédagogique

Les étudiants suivent un semestre (soit treize semaines) à Sorbonne Université (30 ECTS). Ils choisissent une des deux options : *Aires culturelles* (option 1) ou *Français de spécialité* (option 2).

Les contenus des cours, calendrier universitaire, dates de rentrée, emploi du temps, etc., sont à consulter sur le site de l'Université Sorbonne Université rubrique UFR Langue française et/ ou sur l'ENT.

Les étudiants doivent se diriger au secrétariat du Master de l'UFR Langue française pour connaître les modalités.

Option Aire culturelle hispanophone (option 1) : Cours spécifique de civilisation française à l'intention des étudiants de l'UCM (remplace le cours de civilisation dans l'aire hispanophone).

Langue vivante (UE4): Elle doit être différente de l'aire culturelle choisie (option 1). Cours à prendre dans une UFR de Langues ou au Service interuniversitaire d'apprentissage des langues-SIAL-. La préinscription s'effectue à l'UFR de Langue française puis est finalisée auprès de l'UFR de Langues ou SIAL.

Note bene

Demande de validation : formulaire à soumettre au secrétariat avant le début des cours avec justificatif pour la langue vivante par exemple (pas de possibilité de validation en cours de semestre). Cette validation vous exempt de suivre le cours.

Dispense d'assiduité : sous réserve de remplir les conditions (contrat de travail, etc.), document à télécharger sur l'ENT/ rubrique UFR Langue française et à transmettre au secrétariat Master.

En ce qui concerne la validation du stage au second semestre, l'UCM se charge de transmettre à Madame H. Dauchez le relevé de notes de l'étudiant pour la saisie de la note (note équivalente à celle de *Practicus externas* de l'année antérieure).

4/ Examens

Il appartient aux étudiants de se renseigner auprès des enseignants concernés sur les dates de contrôle permettant de valider chaque matière. Généralement, le contrôle intervient lors de la dernière séance. Aucune dérogation ne sera accordée.

5/ Relevé de notes

Les résultats sont publiés semestriellement via l'ENT conformément au calendrier universitaire. L'étudiant peut se rapprocher du service des examens pour en faire la demande.

L'UFR de Langue française envoie les relevés de notes officiels à l'UCM.

6/ Demande de diplôme

La demande est à effectuer via un formulaire disponible en ligne sur le site web Faculté des Lettres de Sorbonne Université/ Les formations /Scolarité / Service des diplômes.